



BUDGET 2026

UN 49.3 DE PLUS, POUR 35 MILLIARDS DE MOINS !



Autant ne pas tourner autours du pot ni chercher à justifier pitoyablement l'adoption du budget 2026, le résultat est clair, ce budget est pourri et devait être rejeté !

C'est 35 milliards d'euros de coupes dans le budget de l'État et toutes les propositions de nouvelles recettes faisant contribuer les grandes entreprises et les plus riches, dont la taxe Zucman, sont passées à la trappe.

Ce ne sera pas quelques reculades sur des mesures abjectes telles que les coupes visant l'Allocation aux Adultes Handicapés, les bourses étudiantes, les APL (sauf pour les étudiant·es non-ressortissant·es de l'Union européenne dont les restrictions sont maintenues !), ni la revalorisation partielle de la prime d'activité ou l'extension du repas étudiant à 1 euro qui feront passer la pilule de ce budget d'austérité sévère.

Quant à la reconduction de la taxe dite exceptionnelle sur les bénéfices des très grandes entreprises exerçant en France (rendement estimé à 8 milliards d'euros) : le premier ministre a adressé une lettre aux chef·fes d'entreprise pour leur expliquer que les sommes récoltées contribueront « directement au financement de l'accélération de notre trajectoire de défense ». Les patrons de l'armement pourront au passage en récolter les bénéfices.

Le ministère de la Défense voit son budget en hausse de 6,5 milliards d'euros, les forces de sécurité intérieure reçoivent aussi un coup de pouce, ainsi que dans une moindre mesure celui de la justice. Par contre pour les autres ministères... c'est pain sec !

Ce n'est évidemment pas un budget de relance. Il s'agit simplement, au regard d'un contexte politique instable, de permettre au patronat de continuer à se gaver et de poursuivre le saccage des services publics. Nous caricaturons ? :

- ✓ Aucune remise en cause des 211 milliards d'euros par an d'aides publiques aux entreprises offertes sans contrepartie.
- ✓ Pas de progressivité du taux de l'impôt sur les sociétés ni d'élargissement de son assiette pour augmenter son rendement (parmi les plus bas d'Europe).
- ✓ Rien sur la redistribution des dividendes aux actionnaires, domaine dans lequel la France fait figure de championne. Aucune remise en cause du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital mobilier (la Flat-Tax) et réintégration de ceux-ci dans l'IR et au titre des prélèvements sociaux.
- ✓ Rien sur les niches fiscales (dont le Crédit Impôt Recherche).
- ✓ Pas d'intégration des actifs professionnels dans l'assiette de la taxe sur les holdings patrimoniales.

Liste non-exhaustive

Par contre, côté Services publics, pourtant au service de l'intérêt général, la note est salée :

- ✓ Tous les ministères dits « non-régaliens » voient pour la première fois leurs dépenses diminuer en euros constants (tenant compte de l'inflation) par rapport à l'année dernière.
- ✓ Annulation des réserves de précaution des ministères.
- ✓ 2 milliards d'économies sur le périmètre des agences et opérateurs de l'État, qui souvent accompagnent les collectivités : baisse du fonds vert, de l'Office Français de la Biodiversité, des agences de l'eau, de l'agence nationale du sport, etc.
- ✓ Coupes budgétaires très importantes dans les ministères de la Cohésion des territoires, de l'aide au développement, le Sport, l'Agriculture, la Culture, l'Écologie.
- ✓ Effort budgétaire de 2 milliards d'euros imposé aux collectivités. Reconstitution de tous les mécanismes de prélèvements financiers directs sur les ressources des communes et intercommunalités, captation d'une partie des cotisations pour la formation des agents (CNFPT), non-indexation de la dotation pour les communes (DGF).
- ✓ Maintien dans la Fonction publique du jour de carence et de la rémunération à 90 % au lieu de 100 % en cas d'arrêt maladie (même pour les femmes enceintes).
- ✓ Suppression de 4032 postes d'enseignants (2229 dans le 1er degré et 1803 dans le 2nd degré), création de postes d'AESH largement en dessous des besoins immédiats et sous statuts précaires, aucune création de postes d'administratifs qui sont déjà en sous effectifs.
- ✓ Suppression de 515 emplois à France Travail.
- ✓ 550 suppressions d'emplois à la DGFIP : une honte, car, rappelons-le, depuis sa création en 2008, la DGFIP aura subi près de 33 000 suppressions d'emplois (29 % de ses emplois) et des restructurations incessantes.

Les conséquences sont désastreuses en matière de conditions de travail, de sens du travail, d'articulation vie privée - vie professionnelle. 2025 restera comme une année noire à la DGFIP. Les agent·es ont le sentiment, justifié, d'être de plus en plus maltraité·es. Le taux de suicide et de tentatives à la DGFIP n'aura jamais été aussi élevé, le double de la moyenne nationale au sein de la population française.

Les coupes budgétaires 2026 s'attaquent scandaleusement aux services publics et aux principes de solidarités, alors que l'argent est bien là, chez les spéculateurs de tout genre, les bénéficiaires des aides patronales, les entreprises qui font des profits exponentiels sur le dos des salariés, les plus riches et détenteurs de patrimoines exorbitants.

**ALORS AVEC LA CGT FINANCES PUBLIQUES,
MOBILISONS-NOUS POUR PLUS DE JUSTICE
SOCIALE, FISCALE ET BUDGÉTAIRE.**

Rien n'est écrit d'avance. L'avenir nous appartient !